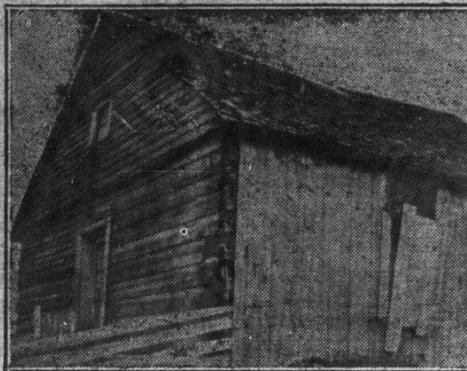
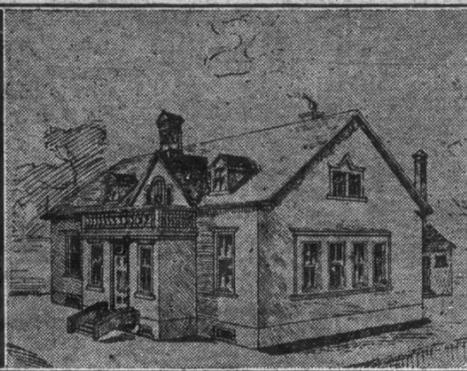


VIEUX TEMPS, VIEILLES CHOSES. TEMPS NOUVEAUX, CHOSES NOUVELLES.



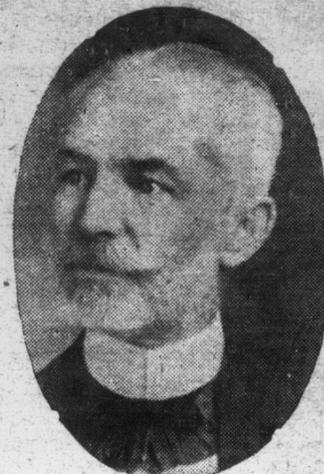
UNE RELIQUÉ DU PASSÉ



LA MAISON QUI LA REMPLACE

La mesure ci-haut, encore debout, construite il y a quelque 60 ans, fut une maison d'école de village. Elle mesure environ 22 x 25 pieds. Seul le rez-de-chaussée était habité... et habitable. Il comprenait l'unique salle de classe plus la chambrette qui servait de logement à l'institutrice. C'est dire que la salle de classe ne donnait pas 500 pieds de surface. Pourtant elle a abrité jusqu'à 60 enfants. C'était l'âge héroïque, où les institutrices étaient payées de 15 à 20 £, soit de \$60. à \$80. Hommes et femmes de la génération qui compte aujourd'hui plus d'un demi siècle d'existence ont quand même apprécié toute leur vie la valeur de l'instruction rudimentaire acquise sous le toit de cette modeste et primitive maison d'école, depuis longtemps mise au rancart, et aujourd'hui remplacée par la coquette habitation suivante, spacieuse, bien aérée, bien éclairée, pouvant contenir cent écoliers et fournir à au moins deux institutrices un logement convenable.

On sait qu'aujourd'hui les maisons d'écoles sont construites d'après des plans imposés et fournis par le Département de l'Instruction Publique.



M. C.-J. MAGNAN, inspecteur général des Ecoles de la Province de Québec.

vient de recevoir les réponses suivantes:
1. Le minimum des pensions est maintenant fixé à \$125.
2. Il est accordé \$5.00 par année de service en sus de 20 ans, jusqu'à concurrence de 35 ans, pourvu toutefois que la pension ne dépasse pas \$300.

Institutrices et Pension

La requête présentée au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa session de septembre 1923, par l'Association des Institutrices catholiques de la province de Québec, Le pèlerinage annuel des Institutrices à Notre-Dame-de-Roc-Amadour, Québec, tombe cette année le 18 août; la messe sera dite à 8 heures, heure avancée.

A la Veillée Glose Hebdomadaire

Bel examen!

Quand j'étais petit... je n'étais pas grand, mais pour faire mes gamineries je ne montais pas toujours sur le bout du banc...

Je les faisais même en pleine rue. Il y a... il y a bien longtemps de cela.

C'était au temps où les petites maîtresses d'école — que je trouvais si gentilles — ne gagnaient qu'une dizaine de piastres par mois.

C'est dire que l'instruction publique n'avait pas encore pris l'essor, ni acquis le développement qui la distinguent de nos jours...

o o o

C'était en plein village rural, et dans la rue — paradis des gamins de tout âge.

De loin j'avais aperçu le buste et les longs bras d'un long gaillard de la "concession" voisine, bavard incorrigible, assez fier de l'instruction relativement supérieure qui — dans son esprit surtout — le distinguait de ses voisins. Il avait été aux "Etats" et en était revenu assez bilingue.

Lorsque je l'abordai, il pérorait et gesticulait, en manches de chemise blanche, au beau milieu de la rue, devant une demi-douzaine de badauds qu'amusaient et intéressait sa verve, plutôt solennelle ce jour-là, de bon garçon bagouillard et quelque peu gaudissart.

"Tiens" lui dis-je "qu'est-ce qui vous amène par ici, vous?"

Du coup, mon homme se redressa d'importance, jeta sur son auditoire un imperceptible regard triomphal, puis le colloque suivant s'engagea:

"Moi", fit-il, en réponse à ma question... "les examens..."

— Quels examens?
Nouveau redressement, suivi de:

— Les examens d'écolés.

— Comment?... A l'âge que vous avez, vous n'avez pas encore subi vos examens?

— Ah! il y a longtemps que je les ai subis, mes examens; dans les deux langues aussi; anyway! Mais aujourd'hui je les fais "passer" aux autres: je suis président des Commissaires... (Nouveau et plus superbe mouvement, significatif de: "Et je ne crains pas les responsabilités de la charge, je suis l'homme pour".)

— Vous m'en direz tant... — Et puis, comment ça va les examens? Les élèves ont-ils fait des progrès cette année?

Re-redressement, encore plus solennel et plus expressif; nouveau regard triomphateur sur l'auditoire, geste très ample des bras recouverts par les manches de la chemise fine, toute éclatante de blancheur, puis avec une fierté et une conviction qui décelaient l'homme heureux et satisfait, le président déclara:

— Oui!... Des belles examens, des belles examens!... On a faite l'école du village à matin: **Ane belle examen! ane belle examen!**... Au-dessus de soixante parsonnes, tu sais; ben des créatures, toutes ben habillées;... **ane belle examen! ane belle examen!**...

Je souhaite, cette année, à tous les écoliers et écolières de la belle campagne... un bel et surtout un bon examen;

A toutes les commissions scolaires, un aussi heureux président; Et aux institutrices, d'heureuses et réconfortantes vacances!

Puisse ce repos bien mérité leur permettre de reprendre avec une ardeur nouvelle la noble mais difficile et patriotique mission qui leur est dévolue.

C. L'Habitant.



JARDINS SCOLAIRES.—Jeunes élèves jardiniers — aidés d'un fidèle aml, le vieux cheval — préparant eux-mêmes le sol du jardin scolaire où ils feront bientôt le "geste auguste du semeur."

L'AGRICULTURE A L'ECOLE.—Les écoliers de la Province qui ne sont pas membres des Associations de jardiniers scolaires et, partant, ne participent pas à la distribution gratuite d'œufs pour incubation peuvent désormais, tout comme les cercles de Ménagères, se procurer à bon compte et à des prix raisonnables des poussins d'un jour, de race pure et de lignée éprouvée, cela grâce aux stations d'incubation artificielle.

Comment rendre les enfants obéissants

Ce qu'il ne faut jamais faire

- 1o Ne jamais répéter un ordre.
- 2o Ne jamais donner d'ordre irréalisable.
- 3o Ne jamais tolérer qu'un ordre donné ne soit pas exécuté.
- 4o Ne jamais employer de ruses.
- 5o Ne jamais mendier l'obéissance.
- 6o Ne jamais acheter l'obéissance par des promesses qu'on ne tiendra pas.
- 7o Ne jamais employer d'appellations injurieuses.
- 8o Ne jamais montrer à l'enfant qu'on le suppose capable de désobéir.
- 9o Ne jamais faire de menaces irréalisables.
- 10o Ne jamais flatter une passion mauvaise de l'enfant lorsqu'on veut le récompenser de son obéissance.
- 11o Ne jamais rien ordonner quand l'enfant est passagèrement disposé à résister aux ordres.
- 12o Ne jamais varier dans les ordres donnés.

Ce qu'il faut toujours faire

- 1o Habituer à l'obéissance dès les premières années.
 - 2o Exiger toujours une obéissance immédiate et complète.
 - 3o Commander toujours avec calme, sans colère et clairement.
 - 4o Accorder toujours sa confiance aux enfants tant qu'ils n'en ont pas abusé et leur laisser croire qu'on est certain de leur obéissance.
 - 5o Commander plutôt que de défendre.
 - 6o Donner toujours l'exemple de l'obéissance.
 - 7o Punir toujours la désobéissance.
 - 8o Instruire l'enfant de ses devoirs.
- Ce qu'il faut faire parfois
- 1o Récompenser l'obéissance.
 - 2o Encourager l'enfant, le grandir à ses yeux.
 - 3o Faire connaître à l'enfant la punition d'une désobéissance que l'on a des raisons de prévoir et de craindre.
 - 4o Expliquer les raisons des ordres qu'on donne.
 - 5o Faire comprendre le plus tôt possible à l'enfant que Dieu lui ordonne d'obéir.

en de mères de fa-
ce, six heures par
par année, l'insti-
le rurale?

demain

ngaille, les déplace-
nt beaucoup moins

ur le sujet.

vœu et entretenons
tant de rapports, les
que jamais la valeur
compétentes, le bien
qu'elles rendent à la

fer,
liberté,
fer...

conviction le métallur-
ique indifféremment

je polis tout ce qu'il
t dire avec non moins
monde aime, estime,
e paie pas cher; je
s enfants, métal en
Jean de la Glèbe.



eurs d'écoles, en convention



RILLE DELAGE, surinten-
l'Instruction publique.